

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 142 (1997)
Heft: 4

Artikel: Les cours tactiques-techniques pour officiers : expériences en 1995/1996 et conception pour 1997/1998
Autor: Saurer, Beat
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cours tactiques-techniques pour officiers

Expériences en 1995/1996 et conception pour 1997/1998

Par le colonel EMG Beat Saurer ¹

Les cours tactiques-techniques (CTT) ont pour but le perfectionnement des officiers. L'effort principal doit être porté sur l'entraînement à la conduite, l'approfondissement des connaissances et des capacités liées à la fonction ainsi qu'à l'information.

6 régiments territoriaux, 2 régiments hôpital, 2 régiments de soutien, trois régiments de sauvetage, 1 régiment d'infanterie et 1 régiment de forteresse, cela représente environ 2700 officiers, exerçant plus de 300 fonctions différentes, qui ont des besoins de formation très divers. Environ 60 % de ces officiers sont francophones et attendent donc, à l'instar de leurs camarades germanophones, que la majeure partie de l'instruction soit donnée dans leur langue maternelle. Concernant la formation, on peut différencier les besoins qui concernent tous les régiments et tous les niveaux (par exemple la conduite tactique ou la méthodologie) et les besoins qui diffèrent selon les fonctions des officiers (formation des spécialistes).

Cette diversité, combinée au fait qu'en principe tous les officiers accomplissent les CTT en même temps, depuis le commandant de régiment expérimenté jusqu'au chef de section faisant son premier service avec son unité, exige pour les CTT de la Division territoriale 1 une conception particulièrement sophistiquée de la formation.

Modèle de base et expériences tirées des CTT 95/96

L'analyse des besoins d'instruction a conduit les responsables à une conception des CTT 95 et 96 qui se basait sur un modèle de base, adapté pour chaque type de régiment, selon ses besoins. Dans le modèle de base, la Division définissait les thèmes principaux et les compétences de la Division et des régiments, précisait les sujets qui, sous sa direction, étaient identiques pour tous les CTT. Le modèle de base réglait le plan-horaire.

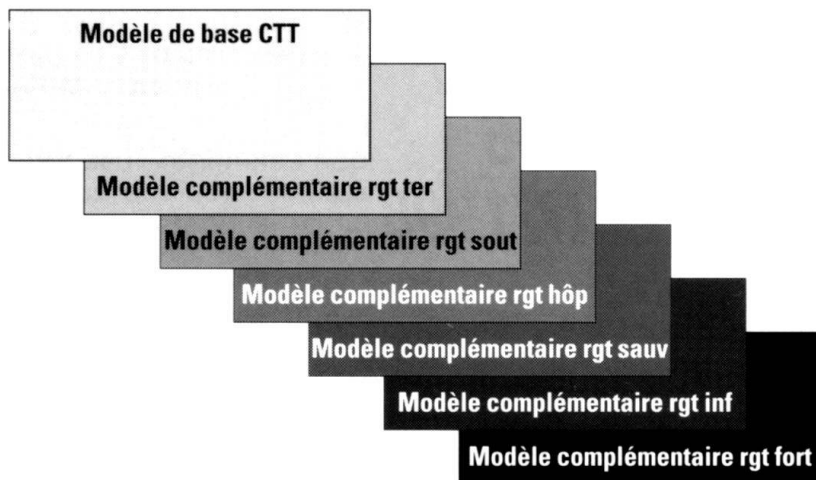
Les modèles complémentaires permettaient aux chefs

d'état-major des CTT et aux commandants de régiment concernés d'adapter le modèle de base selon les besoins spécifiques de leur corps de troupes. Le modèle complémentaire définissait les modules d'instruction sous la direction du régiment, les spécialités à traiter liées à l'arme ; il réglait également les questions de logistique. Les besoins de formation des officiers spécialistes (officiers de renseignements, de réparation, quartiers-maîtres, etc.) étaient généralement traités pendant les CTT dans des cours centralisés, sous la direction de la Division.

L'instruction était donnée par des officiers particulièrement qualifiés de l'état-major de la Division territoriale ; l'infrastructure du cours et la mise à disposition de troupes d'application étaient l'affaire d'un régiment qui accomplissait son service d'instruction (CR) au moment du CTT.

Tous les CTT 95 et 96 se sont déroulés selon ce concept. D'une manière générale, on peut constater que

¹ Chef d'état-major des CTT.



cette conception tenait compte des besoins de formation particuliers au sein d'une division territoriale, qu'elle améliorerait ainsi d'une manière sensible le niveau d'instruction des officiers, qu'elle augmentait, notamment dans les nouvelles organisations, la compréhension réciproque et qu'elle renforçait l'esprit de corps. Les participants qualifiaient généralement les CTT de bons et d'utiles pour le travail pratique.

En revanche, le travail de préparation était énorme pour les officiers engagés de l'état-major de division et des régiments, chaque CTT devant être conçu à nouveau malgré le modèle de base.

Enseignements

Malgré les critiques généralement bonnes des CTT 95/96, une analyse approfondie a relevé toute une série de points faibles qu'il s'agissait d'éliminer dans la conception 1997/98. Les éléments suivants n'ont pas satisfait les « stratégies des CTT » :

- formation pas assez adaptée aux différents échelons (les besoins spécifiques des niveaux régiment, bataillon, compagnie, section) ;

- méthode d'instruction ne correspondant pas aux principes modernes, trop de conférences, pas assez de travaux où les participants doivent s'engager ; le sens des responsabilités de chaque officier pour le niveau de sa formation n'est pas assez sollicité et certains instructeurs ne sont pas suffisamment préparés à leur tâche ;

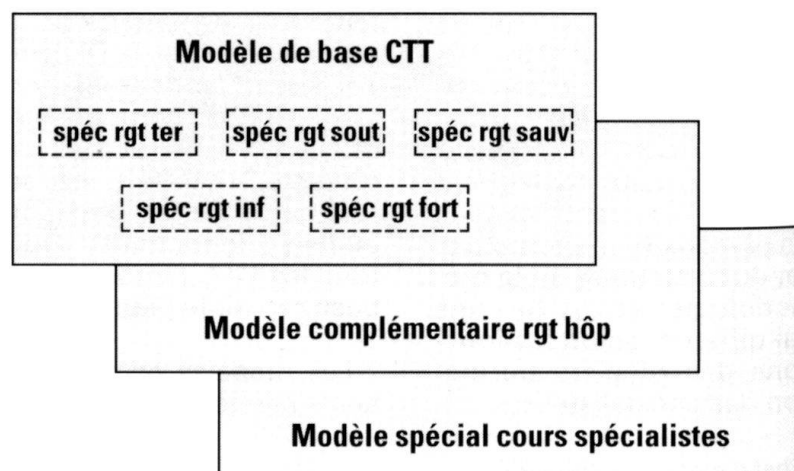
A cela s'ajoute que, malgré l'énorme travail prépa-

ratoire pour les différents CTT, l'effet de synergie du modèle de base ne peut pas assez se développer. Le nombre trop important de thèmes est à l'origine d'une certaine superficialité peu propice à l'amélioration du niveau d'instruction. Ces réflexions ont conduit aux conclusions suivantes pour les CTT 1997/98 :

- formation adaptée aux différents échelons ;
- concentration sur trois thèmes de formation essentiels ;
 - méthodologie moderne ;
 - appel à la responsabilité personnelle des officiers ;
 - intégration d'un controlling systématique.

Conception des CTT pour 1997 et 1998

Contrairement à la conception 1995/96, le modèle de base 1997/98 sert de base réelle aux CTT de tous les régiments de la Division. A quelques exceptions près, le modèle de base peut dès lors être repris sans changement pour la conception de détail. Seuls les CTT des régi-



heure	lundi				mardi				mercredi				jeudi				vendredi				heure	observations	
	cond: div				cond: div				cond: div				cond: rgt				cond: rgt						
	bat/gr	cdt cp	C sect		bat/gr	cdt cp	C sect		bat/gr	cdt cp	C sect	bat/gr	cdt cp	C sect	bat/gr	cdt cp	C sect	bat/gr	cdt cp	C sect			
0600																					0600	modules obligatoires	
0700					module d'instr 1				A	module d'instr 3			module d'instruction 3			module d'instruction 3					0700	chantiers	
0800																	selon o cdt rgt					0800	ex, demob, visites
0900	entrée en service																chantier sports					0900	A: ex EM de bat d'ing par cdt rgt
1000	rap ES 1																				1000		
	à d cdt rgt 2																						
	à d cdt div 3																						
1100																					1100		
1200																					1200	modules d'instruction (chantiers)	
1300																					1300	bloc 1: conduite tactique	
	module d'instr 1				module d'instruction 2				module d'instr 3			module d'instruction 3			demob							1400	bloc 2: ex prise de décision
1400																	a d cdt rgt						bloc 3: méthodologie de l'instruction
1500																	à d cdt div					1500	
																	selon spécifications cdt rgt					1600	
1600																					1600		
1700																					1700	modules obligatoires	
1800									conférencier extérieur													1800	conférence par cdt div:
									démob part			démob part									1900	la conduite	
									souper fac														conférence: situation
2000	module d'instr 1				situation actuelle: dangers, menace							la conduite cdt div									2000	actuelle, dangers, menace	
2100																					2100	conférencier extérieur	
2200																					2200		
2300																					2300		

Les médecins ont des besoins assez spécifiques dans le domaine de l'instruction... (Photo : P. Mülhauser).

ments hôpital nécessitent des adaptations plus importantes, les besoins de formation particuliers de ces corps de troupes ne pouvant pas être entièrement couverts par le modèle de base. Tous les spécialistes sont rassemblés dans un CTT particulier.

En 1997/98, les CTT de la Division territoriale 1 se concentreront sur trois modules d'instruction : « Conduite tactique 95 », « Prise de décision » et « Méthodologie de l'instruction ». La Division assure les trois premiers jours ; pendant les deux jours qui lui sont attribués, le commandant de régiment peut réaliser ses propres buts, tout en res-

pectant le cadre du module « méthodologie ». Le CTT se compose de modules obligatoires, d'exercices et de démonstrations, auxquels doivent assister tous les officiers, et de workshops dans le cadre des modules d'instruction. Chaque officier décide de son propre gré, selon les buts à atteindre et ses propres besoins de formation, dans quel workshop il va s'inscrire. L'auto-contrôle après chaque module d'instruction et un controlling au niveau du CTT permettront d'atteindre les buts de formation. Tous les modules d'instructions sont strictement séparés par échelon

et seront offerts dans les deux langues.

Pour les commandants et états-majors de bataillon/groupe, l'analyse de situations complexes est entraînée dans le cadre d'un exercice d'état-major sous la direction du régiment. Les commandants de régiment et leur état-major ne sont plus uniquement participants mais intégrés comme conférenciers et directeurs d'exercice dans la conduite du CTT.

Le workshop : élément central de la méthodologie

En principe, deux workshops sont offerts simulta-

